

**POLARISATION SOCIALE, SOCIETE DE L'INFORMATION
ET PRODUCTION DE NOUVELLES VALEURS
ECONOMICO-CULTURELLES**

Nadji KHAOUA & Mahfoud BENOSMANE

Chercheurs - Université d'Annaba
benos23000@yahoo.fr & nadji_recherche@yahoo.fr

Abstract :

La société algérienne, ses acteurs économiques, son marché et ses frontières, ont commencé à vivre une nouvelle ère faite de libéralisation et de libération des initiatives et des volontés, depuis seulement 1990.

Les objectifs fixés à cette libéralisation, sont tout d'abord et à court et moyen terme, des objectifs économiques et financiers, visant à "booster" les investissements directs étrangers (I.D.E.) et à dynamiser une économie nationale moribonde, maintenue à flots uniquement par les ressources que permet de dégager le secteur des hydrocarbures, à travers l'exportation de la presque totalité de sa production.

Cependant, la dynamique de croissance attendue et espérée de la libéralisation s'est transformée en une stagnation du système productif, et en un attrait inégalé pour les activités de service, et en particulier un essor sans précédent des activités commerciales, distribuant dans le pays les marchandises produites à l'étranger.

L'usage des outils modernes de l'information, des T.I.C. essentiellement, confère aux activités de service et aux activités commerciales des atouts de plus en plus difficiles à égaler par les activités de production de valeurs matérielles.

Comment se manifestent et s'amplifient ces ruptures dans le champ de l'économie algérienne ?

Quelles sont leurs conséquences en matière de polarisation sociale ?

Ce travail est une tentative de clarification de l'ensemble de ces questions déterminantes.

Introduction :

Les économistes, en particulier lorsqu'ils s'intéressent au concept de développement et aux possibilités de le mettre en œuvre, décrètent souvent que le progrès technique est un des principaux facteurs du développement.

Les Technologies de l'Information et de la Communication matérialisent une bonne part du progrès technique qui façonne aujourd'hui les activités productives dans la plupart des économies et influence les tendances qu'elles peuvent prendre(1).

Ainsi, peut-on considérer dans une approche préliminaire que l'intégration de plus en plus poussée des TIC dans les diverses activités économiques entraîne un essor qualitatif de ces dernières et rapproche l'économie du pays considéré de ses objectifs globaux de développement.

En effet, il a été démontré que l'intégration des TIC dans les activités de production de biens et services porte en elles des changements qualitatifs, par exemple dans le gain de temps réalisé et le gain acquis en productivité. Cela contribue ainsi à accroître la réactivité de l'entreprise par rapport aux besoins exprimés par le marché et sa compétitivité par rapport à l'ensemble de ses concurrents, soit sur un segment du marché national, soit sur une ou deux marchandises se cherchant des parts de marché aux niveaux des marchés internationaux.

Mais ce raisonnement trop agrégé brûle les étapes, ou suppose implicitement que certaines d'entre elles sont satisfaites d'office et au préalable.

Cela n'est souvent pas le cas des pays du Sud, au Maghreb et surtout, en particulier, en Algérie.

L'étape préliminaire est celle de la formation des ressources humaines disponibles (*les classes d'âge satisfaisant aux conditions scientifiques d'entrée à l'université et celles ayant en plus les moyens matériels -un revenu minimum- pour pouvoir prétendre à une formation supérieure*) leur permettant d'acquérir un niveau certifié de savoir scientifique et technique, dans l'une quelconque des disciplines de la science(2).

L'autre condition préalable et déterminante est celle d'avoir un marché du travail dynamique, qui puisse intégrer continuellement les diplômés de l'université, en leur offrant des emplois en rapport avec leurs qualifications universitaires, et dont les revenus que permettent ces emplois sont suffisamment attractifs et rémunérateurs(3).

L'ouverture économique et la libéralisation des flux commerciaux en Algérie même, ainsi que dans ses relations avec l'extérieur, permet- t-elle d'atteindre ces deux conditions préalables ?

Libéralisation et polarisation sociale :

Il s'agit tout d'abord, dans cette recherche effectuée à partir du champ d'analyse de la région Nord Est en Algérie (la région d'Annaba)(4), de définir même sommairement la notion de "*polarisation sociale*".

La polarisation sociale est un phénomène ancien, observé par les chercheurs en sciences sociales en général, par les anthropologues, les historiens, les sociologues et aussi les économistes du développement(5).

Par exemple, plusieurs recherches ont noté depuis longtemps la polarisation sociale qui a accompagné le processus d'industrialisation et de développement des concentrations urbaines, dans les pays occidentaux en tant que premiers pays où le bouleversement social des sociétés traditionnelles a été relativement rapide dans le temps, et total dans ses impacts multiples.

Il s'agit d'un phénomène qui casse les relations internes de la société traditionnelle considérée comme "une entité homogène".

Par les privilèges qu'acquière certains sous-groupes sociaux faisant partie, au départ, de la société en tant qu'entité homogène et donc unique, ces sous-groupes tendent à s'émanciper de cette dernière, et à se constituer eux-mêmes en entité sociale dont les membres sont en relation les uns avec les autres à partir des privilèges dont ils se prévalent et des moyens économiques dont ils disposent (capitaux, ressources,...).

Les économistes, et en particulier les historiens économistes, s'intéressant aux évolutions séculaires du long terme, aboutissent à considérer que "la polarisation sociale" conduit à l'émergence de "classes sociales" bien distinctes, et ayant une certaine autonomie l'une par rapport aux autres dans la société. Ces classes sociales portent ensuite la dynamique du changement social et de la modernisation de la société.

Certains chercheurs opposent ainsi la "polarisation" à la "moyennisation", à partir de la prise en compte de deux approches distinctes de l'évolution de la société moderne, d'aujourd'hui, c'est-à-dire de la société dans les pays industrialisés occidentaux.

Ces deux approches sont, d'une part celle d'essence marxiste qui considère que le capitalisme induit une stratification de la société en classes sociales distinctes et s'affrontant pour des intérêts opposés (par exemple, la classe ouvrière et la classe capitaliste ou patronale, etc...), et d'autre part celle que dévoile les travaux menés à la suite d'Alexis de TOCQUEVILLE, qui, en revanche, se sont développés à partir de la considération de l'importance sociale que prend la "classe moyenne", dans le devenir des sociétés modernes.

Ainsi, la "moyennisation" est considérée comme étant un "*processus de constitution d'une vaste classe moyenne, réduisant les positions extrêmes dans la stratification sociale et rapprochant ainsi les niveaux de vie et les modes de vie*".

Même si tout un chacun s'intéressant un tant soi peu à l'évolution des sociétés contemporaines d'Afrique du Nord, et à l'Algérie en particulier, peut observer très judicieusement, qu'au niveau méthodologique il est peu acceptable de coller ces définitions issues d'une réalité sociale, institutionnelle et politique à un moment donné de son histoire, différente en tous points de vue de la réalité objet de ce travail et que l'on veut ici comprendre. Il va s'en dire, et toutes les données aussi bien sociales qu'économiques le montrent, la "moyennisation" est un phénomène marginal, sinon insignifiant en Algérie. La classe moyenne ne s'est pas encore structurée en tant que tel, et n'imprime pas encore sa marque à l'évolution du pays.

Quant au second concept, et que l'on privilégie dans ce travail, celui de la "polarisation" (entendue dans le sens de "polarisation sociale"), il est

définie par "*le : processus de constitution de pôles principaux dans la stratification sociale, reflets d'inégalités qui creusent des écarts entre ces positions sociales, l'accent étant souvent mis sur l'existence de deux pôles d'où une approche bipolaire de la société*".

On remarquera tout de suite la fécondité analytique de cette approche théorique du concept de "polarisation". C'est une approche qui colle plus à la réalité observée, en particulier dans le cas algérien.

La libéralisation de l'économie algérienne, promulguée en 1991(6), a entraînée l'ouverture du marché local aux marchandises étrangères, dans tous les secteurs de l'activité économique. Produites sous des conditions d'efficacité, de rentabilité, de management et d'accumulation sociale du savoir (7), qui sont autrement plus performantes, plus efficaces que celles en cours en Algérie, les produits étrangers ont tôt conquis les espaces marchands locaux, et attirés la demande des algériens quel que soit le niveau de leurs ressources financières.

L'offre des rares marchandises produites localement ne trouvant pas ou peu de demande, les entreprises algériennes, publiques et privées, se sont trouvées très rapidement en situation de faillite ou en bute à une ouverture forcée de leur capital, une privatisation qui induit, dans tous les cas de figure, le licenciement pur et simple d'une partie ou même parfois de la totalité de leur main-d'œuvre.

Ainsi, certaines données indiquent qu'environ 10 000 entreprises, toutes tailles confondues, disparaissent chaque année, alors que le nombre de celles qui sont créées ne dépasse pas les 5 000 dans le meilleur des cas.

Une autre caractéristique déterminante de l'économie locale à Annaba, et qui se retrouve dans l'entière économie du pays, est qu'en grande majorité des cas, les entreprises qui disparaissent, celles qui n'ont plus les moyens techniques (savoir, compétences,...) et les moyens financiers (capitaux) et managériaux (organisation, savoir) d'affronter la concurrence d'un marché local dorénavant ouvert et ne bénéficiant plus de la politique économique protectionniste de l'Etat, sont justement les entreprises de production de biens matériels.

En revanche, les entreprises qui sont créées chaque année maintenant, sont surtout, sinon en totalité, des entreprises de production de biens immatériels et de services.

La nature de ces biens immatériels est antinomique de toute accumulation sociale du savoir.

En effet, ces entreprises nouvelles se spécialisent surtout dans les métiers de la manutention, du stockage et de l'emmagasinage, de l'entreposage et de la distribution des marchandises étrangères de toutes sortes importées à outrance depuis la libéralisation du marché en Algérie. Ces activités liées à la distribution des marchandises importées, rapportent en un court laps de temps des fortunes aux commerçants et autres importateurs qui les pratiquent et ont permis à de nouvelles couches sociales très minoritaires quantitativement, mais très fortunées, d'apparaître et de s'installer comme de nouvelles "élites" sociales et politiques par la masse d'argent qu'elles drainent, leur train de vie ostentatoire affiché et le pouvoir occulte d'instrumentalisation des différentes bureaucraties locales et centrales qu'elles ne se privent pas d'exercer. Elles se spécialisent enfin aussi dans les métiers des assurances, de la représentation commerciale, du transport selon ses différents modes, etc....

Quelques uns des impacts durables de cette mutation profonde de la nature des entreprises en Algérie, et des caractéristiques de l'activité économique, est que dorénavant le "commerce", les activités "d'importation", les métiers simples et sans contenu scientifique et technique "complexe", acquièrent une "aura" sociale" telle que cette aura se transforme en une "valeur sociale" réelle qui sert dorénavant comme critère de sélection et d'évaluation sociale entre les groupes et les diverses catégories de la société algérienne.

Ces chiffres globaux sont à rapprocher du nombre total d'entreprises en Algérie en 2006, et qui ne dépasse guère les 260 000 entreprises, dominées par les P.M.E.(8) dont plus de 80% sont des entreprises familiales et plus de 60% activant dans une seule branche d'activité, la branche de l'agroalimentaire(9).

En fait, la fécondité de cette approche de la polarisation sociale, ne se limite pas à la description de celle-ci comme un phénomène dont l'essence est constitué par les écarts en termes de revenus.

Nouvelles ruptures par le savoir et production de nouvelles valeurs socio-économiques :

Dans quelques uns de nos travaux(10), nous tentons de mettre l'accent sur les impacts élargis de la polarisation sociale d'essence économique.

Ainsi on peut considérer que le débat sur ce thème *"est réactualisé par*

les effets des transformations de nos sociétés au cours du dernier quart du XX^e siècle et en particulier par les mutations du salariat : montée des flexibilités et des précarités".

Cette mutation qu'entraîne la libéralisation des marchés, le retrait de l'Etat en tant qu'acteur économique, et toutes les mesures de politiques économiques basées sur la liberté d'entreprendre dans des pays où la propriété des "moyens" d'entreprendre (capitaux, culture, savoir) n'est pas socialement partagée, soulève moult questions sur la tendance à la reconfiguration des sociétés par la polarisation sociale.

Cette dernière conduit à ce que ces moyens cités plus haut, sont confinés seulement sous la domination (propriété, instrumentation, usage) de groupes sociaux minoritaires par le nombre. Cette première forme de polarisation économique, se transforme petit à petit en une polarisation sociale qui se multiplie au gré des particularismes sociaux et territoriaux dans le même pays sous-développé mais économiquement dominé par la libéralisation des échanges inégaux avec le reste du monde.

Ainsi, si *"la société démocratique se distingue, par exemple, de la société de l'Ancien Régime(en France, pour l'illustration de notre propos) par la transformation de groupes de droits (les ordres: le statut social est acquis par la naissance et défini juridiquement) en groupes de fait (les classes sociales): 1789 met fin aux privilèges, " tous les hommes naissent libres et égaux en droits". Au XX^e siècle, après 1945, se confirme une tendance à la moyennisation de la société : c'est l'image d'une société qui " prend du ventre " et la référence à la "toupie" qui met l'accent sur la constitution d'une vaste classe moyenne. La fin du XX^e siècle remet en cause un certain optimisme précédent, la crise économique et sociale marquant le retour d'une certaine polarisation sociale : les inclus et les exclus, la société prenant l'image d'un" sablier ".*

Cependant, d'autres mouvements et mutations se déroulant dans un temps plus court, de l'ordre de la dizaine ou de la quinzaine d'années, si on prend le cas de l'expérience contemporaine en Algérie, "travaille" la société.

Ces mouvements et autres mutations, auxquelles nous nous intéressons dans ce (court) travail, touchent au chômage et à l'emploi, aux changements qui les affectent, à la dévalorisation sociale des métiers de production de biens matérielles, à la désaffection, surtout chez les couches sociales jeunes, instruites ou non(11), du travail et de l'effort dans un cadre organisé et hiérarchisé.

C'est précisément ce à quoi nous avons voulu faire allusion dans une communication présenté en 2003 à Sfax, au Colloque International sur le thème de "La Société Civile et le Développement" : L'expérience de développement en cours en Algérie depuis les années soixante, se caractérise par des éléments socio-économiques et institutionnels enchevêtrés et complexes qui, à défaut de lui assurer l'atteinte d'objectifs concrets à chacune de ses inflexions périodiques(12), font sa singularité, par rapport aux expériences similaires vécues partout ailleurs dans le monde(13).

L'analyse de ces éléments socio-économiques et institutionnels, à travers la question de l'emploi et son traitement au niveau local, dévoile les facettes multiples de la singularité du développement en Algérie.

Ainsi, les résultats d'une enquête que nous avons menée dans la région d'Annaba, une des principales régions économiques d'Algérie par l'existence en son sein, aussi bien d'unités de production diversifiées, que disposant d'une des trois plaines agricoles du pays, ainsi que de ressources naturelles variées et d'infrastructures multiples comme supports à la multiplication des emplois et des activités (port commercial parmi les plus anciens d'Algérie, frontière terrestre avec la Tunisie pour la facilitation des échanges commerciaux avec l'étranger, etc...), montre que malgré tous ses atouts, la société d'Annaba éclate et sombre dans la "mal vie" et le chômage.

La libéralisation ne bénéficie qu'aux groupes restreints d'importateurs et de commerçants. Même les entreprises de production, concurrencées qu'elles sont dans leurs créneaux par des marchandises étrangères plus compétitives que les produits locaux, ferment petit à petit, l'une après l'autre alors que dans le même temps, la privatisation stagne et même échoue dans l'attrait de nouveaux investissements productifs locaux ou étrangers, en dehors du secteur des hydrocarbures(14).

Le nombre approximatif de PME/PMI dans la région d'Annaba avoisine 6218 unités en 2004 et 6660 en 2005, de toutes tailles. Le dernier rapport 2005 du Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat mentionne des données quantitatives sur le nombre d'entreprises par wilaya à fin 2005.(15)

Les entreprises ne s'enregistrent pas systématiquement à la Chambre de commerce censée les représenter toutes. Elles ne le font pour certaines d'entre elles que pour bénéficier de certains avantages (obtention de crédits bancaires et de visa pour les voyages à l'étranger des responsables, etc...) qu'elle procure à ses adhérents. La grande majorité des entreprises au niveau local, ne sont pas des entreprises de production de biens matériels. Elles exercent surtout dans la distribution et dans la transformation agro-alimentaire. En plus d'être, pour plus de 85% d'entre elles environ, de petites ou même très petites entreprises (moins de dix et moins de cinq salariés, respectivement), ces dernières exercent à mi-chemin entre l'économie officielle et l'économie informelle (formant environ 30% du PIB en 2005 en Algérie), en particulier quand il s'agit de la gestion de leurs forces de travail. La minimisation des coûts du travail, même en opposition flagrante des textes réglementaires protégeant les droits des salariés (salaire minimum, durée légale du travail, protection sociale, etc.) est la règle suivie par toutes ces entreprises. Celles qui respectent un tant soit peu la réglementation sont surtout les entreprises publiques ou leurs filiales au niveau local.

Le fait que la plus grande partie de ces entreprises soit des entreprises à caractère familial, se finançant sur fonds propres et ne recourant pas (ou ne pouvant pas recourir, pour diverses raisons, dont leur faible possibilité d'offrir les garanties exigées), aux crédits du système bancaire, renforce leur attirance pour l'économie informelle, en même temps qu'il accroît l'exploitation des salariés qui y exercent.

Tout naturellement, cette situation pousse les opérateurs économiques vers d'une part les activités de distribution stricto sensu et d'autre part vers l'économie informelle, tout autant que les cohortes de jeunes et moins jeunes chercheurs d'emploi des deux sexes, diplômés ou non.

Ainsi, la conjugaison des impacts de la libéralisation de l'économie et du retrait de l'Etat en tant qu'acteur économique, mènent vers l'élargissement de la polarisation sociale, entre les petits groupes sociaux qui disposent d'un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre ceux qui disposent d'un savoir de haute technicité qu'ils peuvent offrir sur le marché de plus en plus restreint du travail et ceux qui n'en disposent pas, entre ceux dont l'entourage familial a les moyens de les installer dans la vie comme importateur et commerçant et ceux qui ne peuvent pas, etc.....

En effet, malgré l'ensemble de ses potentialités et la variété de celles-ci, le volume d'entreprises dans la région d'Annaba ne diffère pas de manière vraiment tranchée et significative de celui des entreprises inscrites dans d'autres régions du pays, même les moins dotées d'entre elles en ressources matérielles, naturelles et humaines.

Par exemple la wilaya d'Ain-Defla, ne disposant ni d'un port maritime, ni d'un aéroport, ni de pôles de production industrielle, ni d'une université, a officiellement 4124 entreprises en 2004 et 4372 en 2005, ce qui n'est pas très loin du nombre d'entreprises recensées à Annaba.

La situation particulière, en terme de crise multidimensionnelle, que vit l'Algérie depuis 1990, font qu'ici la crise multidimensionnelle et ses impacts en terme de polarisation sociale sont accentués plus qu'ailleurs.

La composition, par classe d'âge, accentuée encore plus l'exclusion des femmes, quelles que soient leurs qualifications, des rares possibilités d'emploi.

En effet, les données démographiques disponibles pour la région d'Annaba (16) à ce sujet montrent :

- 1- Population de moins de 35 ans = 75 %
- 2- Population de moins de 16 ans = 53 %

En appliquant ces taux à la population de la ville d'Annaba, qui compte intra-muros environ 350 000 habitants en 2004 (17), on obtient :

- 3- Femmes de moins de 35 ans = 154.500 habitants
- 4- Femmes de moins de 16 ans = 109.180 habitants
- 5- Hommes de moins de 35 ans = 144.750 habitants
- 6- Hommes de moins de 16 ans = 102.290 habitants

En l'absence totale d'enquêtes locales sur la question de l'emploi dans ses divers aspects, nous appliquons à ces données les taux d'activités et de chômage nationaux.

- 7- population active totale = 25 %
- 8- Population active féminine = 25 % de 206.000 habitantes = 51.500 habitantes
- 9- Taux d'activité féminin = 9% = 4635 personnes

10- population active masculine = 25 % de 193.000 habitants = 48.250 habitants

11- Taux d'activité (hommes) = 50 % 24.125 habitants

12- totale des habitants ayant un emploi = 4635 + 24125 = 28.760 personnes

Ainsi, sur une population active totale de (51.500 + 48.250) 99.750 personnes, seuls 30 % ont un emploi.

Et quels emplois ? Autant dire alors que du fait de la polarisation sociale par la disposition, ou non d'un emploi, aucune prégnance réelle sur l'évolution du développement n'est possible au niveau de l'agglomération d'Annaba et que de ce fait, aucune accumulation sociale du savoir ne peut s'exercer à terme. Le savoir est instrumentalisé à rebours si on peut s'exprimer ainsi, car les rares entreprises dans leur majorité évoluent dans les services et la distribution et d'autre part dans l'économie informelle. Elles ne recrutent, quand elles veulent bien recruter, que les demandeurs d'emploi qui n'ont aucun niveau de qualification : le savoir devient lui-même, indirectement, un facteur de polarisation.

Références :

- 1- Dominique FORAY (2004) : *L'économie de la connaissance*.Ed. Casbah-Alger.
- 2- Boualem CHEBIRA & Nadji KHAOUA (2006): *TIC, formation supérieure et emploi en Algérie*. "Les Cahiers du Tiers-Monde"-N°21-CNRS/BETA-Paris.
- 3- Baya ARHAB (2006) : *Les mutations du marché du travail en Algérie : de l'économie planifiée à l'intégration à l'économie mondiale*."Les Cahiers du Tiers-Monde"-N°21-CNRS/BETA-Paris.
- 4- WILAYA d'ANNABA (2006) : *Annuaire statistique de la Wilaya d'Annaba 2005*.Annaba-Décembre.
- 5- Nedjib TCHENDERLI (1992) : *Contribution à une réflexion économique sur les relations entre les changements sociaux et les changements techniques*.Revue du CREAD-N° 29-1^{er} Trimestre-Alger.
- 6- En 1991 a été promulguée la loi dite " Loi de la Monnaie et du Crédit" (ou LMC), qui a mis les premiers jalons pour la libéralisation de l'économie algérienne.
- 7- Daniel DUFOURT (1993) : *Maîtrise sociale de technologie*.Revue du CREAD-N°33-1^{er}Trimestre - Alger.
- 8- Ministère des PME et de l'Artisanat (2006) : *Rapport Annuel*.Alger.
- 9- Ministère des PME et de l'Artisanat (2006) : *Op. cit.*
- 10- Nadji KHAOUA & Mahfoud BENOSMANE (2006) : *Processus d'intégration et de désintégration sociale au Maghreb ou le problème essor de l'ESS*.Communication au Colloque International : "L'Economie Sociale" - l'IEP de Grenoble - Juin.
- 11- Kouider BOUTALEB (2006) : *L'efficience des systèmes d'éducation-formation en Algérie*."Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde" - N°21 - CNRS/BETA - Paris.
- 12- Nadji KHAOUA (2003) : *La société civile et le développement : le cas d'Annaba*.Communication au Colloque International : "La Société Civile et le Développement" - Sfax - 5 - 7 Décembre.
- 13- Yves MICHAUD (Ss la Dir. de) (2002) : *Les Technologies*.Ed. Odile JACOB - Coll. "Université de tous les savoirs" - Paris.
- 14- Ahmed BENBITOUR (2006) : *Radioscopie de la gouvernance algérienne*.Ed. EDIF2000 - Alger.
- 15- Ministère de la PME et de l'artisanat (2006) : *Op. Cit.*
- 16- Nadji KHAOUA (2005) : *Développement territorial durable, flexibilité des emplois et compétence dans la région d'Annaba (Algérie)*. Communication - Université Abdelmalek Essaadi - Tanger - 24/27 Mai.
- Nadji KHAOUA (2003) : *La société civile et le développement : le cas d'Annaba*. Communication au Colloque International : "La Société Civile et le Développement" -Sfax-5 - 7 Décembre.
- 17- Assemblée Populaire Communale d'Annaba (2005) : *Annuaire de la ville d'Annaba*.